

Nouvelle Série

Le N° : 2,50 NF

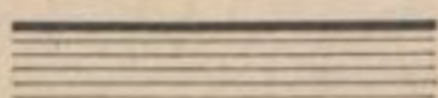
N° 31

BULLETIN

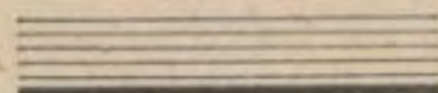
DES SEANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



Année 1964



ANCIENS ETABLISSEMENTS
IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - **NIMES**

1965

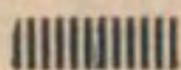
TABLE DE L'ANNEE 1964

FAITS ACADEMIQUES	Pages
Commission chargée de la publication des Mémoires	10
Commission chargée des réparations de l'Hôtel de l'Académie	10
Décès et obsèques du Bâtonnier Charles des Guerrois : discours de M. Velay, Président	11
Prix de l'Association des Pays Protestants et du Régionalisme à M. le Pasteur Lhermet	14
M. le Trésorier Payeur Général Modeste promu Officier de la Légion d'Honneur.	14
Vote sur la mise en vente de l'immeuble d'Alès légué par le Marquis de Lordat	19
Centenaire de la mort de Jean Reboul : discours de M. Velay Président	21
Election de M. Robert Lafont membre résidant	31
Election de M. le Dr Drouot et de M ^e Octave Hugues membres résidants	37
COMMUNICATIONS	
M. Yvan Gausse : Le Marquis de Villevieille et son temps	3
M. Seston : Un oracle littéraire du XVII ^e Siècle : le Comte de Bussy Rabutin	5
M. Lignières : Don Juan et sa légende	6

Professeur Robert : Evolution récente des problèmes relatifs à Homère	8
M. de Balincourt : L'avocat Bargeton. L'affaire des Légitimés	10
Professeur Dubu : Séjour de Racine à Uzès	14
M. Barnouin : Maison habitée par Bonaparte à Nimes en 1792	15
M. Dupont. Les Luzignan et le Royaume de Chypre au XIII ^e siècle	17
Pasteur Brunel : Le grand dessein d'Henri IV et de Sully et l'équilibre européen	20
Mlle Malbos : La vie tragique de Bernard de Septimanie, fils de Guillaume d'Orange	28
M. Boyer : Les origines chrétiennes dans la région	29
Me Lacombe : Gounod au pays de Mireille	32
Mgr. Homs : L'extraordinaire destinée de Stéphanie Napoléon	34
M. Abauzit : La vie amicale du Comte de Gobineau	37

COMPTES RENDUS

M. Barnouin : Un ouvrage du Duc de Castries : Cadoudal	11
M. Abauzit : Un ouvrage de M. Etienne Sorel le Cavalier moderne	33



BULLETIN
DES
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 17 JANVIER 1964

La Séance est ouverte à 17h. sous la présidence de M. Velay, Président.

Etaients présents : MM. Dupont, Batonnier des Guerrois, Lignières, Colonel de Balincourt, Davé, Hugues, Barnouin, Batonnier Lafage, Escholier, Nadal, Bernardy, Pasteur Brunel, Mgr. Homs, Sablou, Pasteur Lhermet, Pasteur Lauriol, Abauzit, Seston, membres résidants, M. Yvan Gausсен membre non résidant.

L'Académie a entendu une savante étude de M. Gausсен membre non-résidant sur un personnage peu connu et néanmoins très intéressant de notre région : le Marquis de Villevieille. Il fut, en effet très mêlé au mouvement intellectuel du Languedoc.

M. Yvan Gausсен a d'abord précisé comment il a été amené à s'intéresser à ce chatelin de Sommières et aussi quelles difficultés il a rencontrées dans ses recherches.

Le Marquis de Villevieille a été le correspondant de Vauvenargues, il a été l'ami de Cambacères. Très

répandu dans le monde des Encyclopédistes il est curieux de le suivre. Les sources principales de sa biographie se trouvent dans les archives de l'Hérault.

M. le Chanoine Bascou qui a appartenu à l'Académie de Nîmes l'a étudié et a publié des renseignements sur le Marquis de Villevieille dans la Revue du Midi. Né le 21 Décembre 1738, il a appartenu à l'Armée. Sa carrière a subi toutes les vicissitudes inhérents à cette époque si mouvementée. Grâce à Cambacères qui a su se maintenir auprès des pouvoirs politiques, le Marquis de Villevieille est mort bibliothécaire à la Bibliothèque Ste Geneviève à Paris.

M. Gausson en terminant a donné quelques détails sur la descendance du Chatelain de Villevieille.

Après les remerciements de M. Velay la séance est levée.



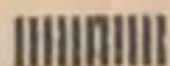
SEANCE DU 31 JANVIER 1964

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Etaient présents : MM. Dupont, Bâtonnier des Guer-Brunel, Seston, Colonel de Balincourt, Hugues, Barnouin, Pasteur Lauriol, Théron, Escholier, Pasteur Lhermet, Bernard, Nadal, Roger, Bâtonnier Lafage, Abauzit, Lacombe Des Guerrois.

Le Président donne la parole à M. Seston pour entendre sa communication : Un oracle littéraire du 17^e siècle : Le Comte de Bussy Rabutin.

Le Comte de Bussy-Rabutin (1618-1693) connu surtout comme libertin, au double sens qu'a ce mot au 17^e Siècle de libre dans ses mœurs et de non conformiste dans ses idées, dut à ce caractère l'échec d'une carrière militaire que ses dons lui promettaient brillante. En 1666, la publication d'une œuvre qui fit scandale « l'Histoire amoureuse des Gaules », provoqua la colère du roi qui l'exila dans ses terres de Bourgogne. Cet exil dura jusqu'à sa mort. Bussy berça son ennui par la lecture et la méditation et devint un véritable oracle littéraire pour ses contemporains. On le consultait sur tout ; c'est ainsi que ses lettres et ses mémoires abondent en jugements sur les auteurs de son temps, sur Molière en particulier ; ces jugements, très personnels, sont empreints d'une grande sincérité et d'un réalisme peu conformiste. Il demande aux écrivains avant tout de suivre le naturel tant dans le choix des sujets que dans l'expression. Bussy apparaît ainsi comme le premier représentant de la critique personnelle en face du dogmatisme littéraire des critiques de son époque. Vue à travers les écrits de Bussy la société cultivée du 17^e Siècle apparaît moins compassée et plus vivante que nous nous l'imaginons à travers nos souvenirs scolaires.



SEANCE DU 14 FEVRIER 1964

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. Dr. Baillet, Dupont, Bâtonnier Des Guerrois, Colonel de Balincourt, Professeur Brunel, Nadal, Pasteur Brunel, Lignièrès; Pasteur Lauriol, Bernardy, Sablou, Escholier, Thérond, Bâtonnier Lafage, Mgr. Homs, Modeste Abauzit, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Lignièrès présente la communication suivante : Don Juan et sa légende.

Selon le philosophe espagnol José Ortéga y Gasset : « La figure de Don Juan est l'un des plus hauts dons que notre race ait faits au monde ». De fait Don Juan rivalise avec Faust sur le plan de l'universalité. Le roman, le drame, l'issue, la musique ont tour à tour et dans tous les pays exploité ce type légendaire mis pour la première fois en scène par le moine espagnol Fray Gabriel Vellez, alias Tirso de Molina, dans son drame : Le trompeur de Séville et le Convive de pierre.

L'origine de cette légende est double. On y trouve le thème du Seigneur débauché et cynique, d'une part, et d'autre part le thème de l'invitation faite à un mort à assister à un festin, suivi de l'invitation faite cette fois par le mort au débauché à assister à un festin macabre à la fin duquel l'invité sacrilège aura recours, trop tard, à la puissance divine pour échapper à la mort, et sera condamné aux flammes éternelles.

Le drame de Tirso de Molina pose donc au fond un problème religieux que Molière lui, n'a pas traité dans sa comédie — qui est comédie et non drame — car son Don Juan est un libertin, un athée, et il le restera jusqu'au dénouement fatal.

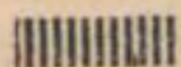
Le Don Juan espagnol jette un orgueilleux défi à la société, à la morale, à l'église et à Dieu. Plus intéressé sans doute par la lutte et la difficile conquête de la femme que par le plaisir dont elles sont la promesse, il ne saurait se confondre avec un sensuel Casanova ou un vulgaire coureur de jupons, uniquement

soucieux du plaisir physique. On ne saurait le confondre non plus avec le type de Don Juan, inventé par les romantiques, un Don Juan amoureux, passionné, éternel, insatisfait qui chercherait la femme idéale à travers ses multiples expériences amoureuses.

La légende de Don Juan a eu le pouvoir singulier de susciter un Don Juan de chair et d'os : le comte Miguel de Manara descendant de princes byzantins et d'une illustre famille corse. Ayant assisté à Séville à une représentation du Burlador de Tirso il conçut l'orgueilleux dessein d'être un autre Don Juan, il voulut égaler et même dépasser son modèle. Après une vie dissolue, riche en évènements scandaleux, en enlèvements, viols et meurtres, il finit par tomber follement amoureux d'une femme qu'il épousa. Et lorsqu'il eut le malheur de la perdre quelque temps après, son changement de vie fut complet. Touché par la grâce, éperdu et repentant il entra dans l'ordre religieux de la Charité et y montra une telle foi, un tel amour des malheureux et des pauvres qu'il mourut en odeur de sainteté et qu'il fut par la suite béatifié.

L'ex Don Juan béatifié ! voilà qui est inattendu !

Pour en revenir à notre héros, il est hors de doute que c'est un personnage hors série, qui a inspiré à travers les siècles et les peuples, des œuvres innombrables, parfois même des chefs-d'œuvre. Son extraordinaire destin méritait d'être évoqué dans notre Compagnie.



SEANCE DU 29 FEVRIER 1964

La séance est ouverte à 17h. sous la présidence de M. Velay, Président.

Etaient présents : MM. Seston, Brupel de Balincourt, Nadal, Barnouin, Bernardy, Hugues, Mgr. Homs, Bâtonnier Lafage, Pasteur Lhermet, Modeste, Lignièrès, Abauzit, Dupont, Roger, Pasteur Lauriol, Pasteur Brunel, M^e Lacombe, Secrétaire Perpétuel.

M. Robert professeur en Sorbonne, membre non-résidant a fait une très savante communication sur les aspects nouveaux de la question d'Homère.

Ces aspects nouveaux apparaissent à la suite d'une découverte particulièrement importante qui oblige à reconsidérer des questions longtemps débattues.

M. Robert aime rappeler que le premier contact avec l'Académie de Nîmes s'est produit à propos même du Grand Poète Grec.

Il rappelle d'abord les théories admises avant la découverte dont il va être parlé et portant sur la façon dont ont pris naissance et ont été conservés les poèmes homériques. Qu'y a-t-il de nouveau ?

Au cours de fouilles récentes on a mis à jour des tablettes d'argile couvertes de caractères et dessins. Originellement ces tablettes d'argile crue s'effritant étaient indéchiffrables.

Celles récemment trouvées à Pylos, dans le voisinage du site où s'est déroulée la bataille de Navarin ont été accidentellement cuites par un incendie et de ce fait ont été conservées et sont devenues déchiffrables. Il y a donc eu des textes écrits au XIII^e Siècle avant Jésus Christ et antérieurs à Homère. D'où, nécessité de prendre de nouvelles positions. Le conférencier parle des quatre groupes de Dialectes qui se partageaient la Grè-

ce : le Dorien, l'ionien, l'Eolien, l'Arcadien-Cypriote. Homère se sert de tous à l'exception du Dorien. Homère qui vivait à l'Age du Fer évoque l'Age du Bronze et nombre de ses pages nous permettent, depuis la découverte, de reconstituer la vie au XIII^e siècle.

Après ce brillant et savant exposé une discussion s'instaure où divers confrères, M. le Professeur Brunel, M. Barnouin etc... apportent leurs points de vue, avant que M. Velay remercie M. Robert et souligne la valeur et l'intérêt de cette communication.



SEANCE DU 13 MARS 1964

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. Lignières, Colonel de Balincourt, Seston, Dupont, Davé, Barnouin, de Régis, Hugues, Mgr. Homs, Escholier, Bernardy, Brunel, Nadal, Lafage, Roger, Abauzit, Pasteur Lhermet.

Il est procédé à la nomination d'une commission pour la publication des Mémoires : MM. Lignières — Nadal — Barnouin — Sablou.

Nomination aussi d'une commission pour les réparations de l'Hôtel de l'Académie : MM. Barnouin — Nadal — Bernardy — de Balincourt.

M. le Colonel de Balincourt a bien voulu extraire de ses archives personnelles des documents inédits concernant un avocat nimois Daniel Bargeton et l'affaire des légitimés. Il a exposé tout d'abord comment ces documents sont venus à sa disposition. L'Hôtel de Balincourt, rue des Lombards avait été acheté le 11 Juillet 1680 par Pierre Fouquier. Marguerite Fauquier épousa en 1705 Jacques Scipon Reinaud dont le Fils Jean fut, à Nimes, un personnage considérable : Juge mage au Présidial de Nimes, Président du Conseil supérieur, judiciaire. Un de ses enfants épousa le dernier des Génas. Il eut trois enfants : deux filles Sophie Marquise de Cabrière (grand-mère du Cardinal); Henriette devint Baronne de Lisleroi qui fut la mère de la Marquise de Balincourt (arrière grand-mère de l'orateur) et enfin, un fils Auguste fusillé à Nimes en 1794. Daniel Bargeton, par sa mère Marie Reinaud était oncle à la Mode de Bretagne de Jean Maurice Reinaud. A sa mort ses sœurs se partagèrent Meubles et documents. C'est ainsi que le grand oncle du Colonel de Balincourt peut parler, à l'Académie de Nimes déjà de Bargeton en 1887. De ces documents l'orateur a extrait ce qui concerne Bargeton, et l'affaire des légitimés.

Bargeton était né à Nimes le 24 Juillet 1676 dans une famille de la religion réformée. Après des études

de Droit à Toulouse, il fut avocat au Parlement du Languedoc de 1698 à 1715. Davisars avocat général au Parlement chargé de la cause choisit, pour l'aider Bargeton. M. le Colonel de Balincourt montre et commente les notes : écrites de la main même de Bargeton. Ainsi est-il amené à exposer le fond même de l'affaire des légitimés.

A la fin du règne de Louis XIV subsistait seul comme héritier du trône son arrière petit fils ; enfant débile né en 1710. Par un édit de 1714 Louis déclarait habiles à Régner, sous certaines conditions, deux fils de la Comtesse de Montespan ; le Duc du Maine et le Comte de Toulouse. Le 15 Mai 1715 ces deux princes se voyaient attribuer la qualité de Princes de Sang Royal. Quelques jours plus tard Louis XIV mourait. Le 22 Aout 1716 tous les Princes de sang Royal mais de naissance légitime présentaient une requête tendant à révoquer l'édit de 1714 ? L'Affaire des légitimés commençait. Le Duc du Maine étant gouverneur du Languedoc c'est le Parlement de Toulouse qui devait en connaître. Les légitimés n'obtinrent pas gain de Cause. Le Duc et la Duchesse du Maine furent incarcérés : Davisard et Bargeton écroués à la Bastille. Ils furent libérés en 1718 Bargeton fut admis dans le Conseil du duc d'Orléans. Le Duc d'Uzès le chargea de ses intérêts dans son procès avec l'Evêque. Il fut aussi engagé dans l'affaire du Vingtième contre le clergé.

M. Barnouin rend compte du récent livre sur la Conspiration de Cadoudal, Duc de Castries. Il en détaille les divers chapitres soulignant la richesse de documentation et le talent de l'écrivain.

Obsèques de M. Charles des Guerrois.

Allocution de M. Velay, Président de l'Académie.

Au nom de l'Académie de NIMES, je m'incline avec respect devant le cercueil de Charles des GUERROIS.

Notre confrère a succombé, avec courage à un mal ancien qui, de jour en jour, le dévorait, auquel son épuisement et sa fragilité n'ont pu résister.

Il avait été Président de notre Compagnie, avant

d'en devenir, il y a quelque temps, le Secrétaire-Perpétuel-Adjoint.

Nous lui étions, tous, profondément attachés.

Nous apprécions son aménité toujours égale, parfois égayée par une ironie de bon goût et qui, jamais, ne blessait.

Nous aimions sa gentillesse.

Son érudition était immense et sûre.

De l'histoire de notre pays, de la région de NIMES, il savait tout.

La connaissance qu'il avait des choses et des hommes, de son temps et de ceux d'autrefois, était discrète; je veux dire qu'il n'en faisait point étalage et se gardait d'aller jusqu'à l'importunité.

Je crois sincèrement qu'il eût été capable — s'il l'avait voulu — de remplacer sans préparation un conférencier défaillant.

J'ai même quelquefois secrètement souhaité que l'occasion lui fût offerte de se mesurer avec cette épreuve, devant laquelle d'autres, pourtant très savants, auraient reculé, et je suis certain qu'il l'eût dominée.

Et quelle somptueuse mémoire !

Jamais il n'hésitait ni sur un fait, même d'importance minime, ni sur une date.

Je l'admirais sans réserve. Je l'enviais aussi et, ce qui est mieux, je l'aimais bien.

D'ailleurs, tous, à l'Académie nous l'avions, une fois pour toutes, adopté.

Il entra en séance à l'heure fixée. Plutôt en avance. Car, sans y tâcher le moins du monde, et tout naturellement, il avait la politesse exquise du grand seigneur.

Il montrait, en toutes circonstances, l'élégance, de moins en moins répandue de nos jours, de l'exactitude.

Il pénétrait dans la salle, sans bruit, à pas menus et comme feutrés et se dirigeait d'une manière qui ne ressemblait à nulle autre, vers son fauteuil, toujours le même, depuis des années et des ans.

Sur quelque sujet que ce fût; il intervenait et nous

profitions de ce que, sans y prétendre et, pour ainsi dire « au passage », il nous apprenait.

Lors de la dernière séance à laquelle il ait assisté, je le vis, replié sur lui-même, réduit, dans ce fauteuil, devenu, depuis quelque temps, bien trop vaste pour lui, à peu de chose, réduit à rien, et je fus frappé de son état d'abandon.

Je ne le quittai pas des yeux et j'avoue que je suivis mal, ce soir-là, les propos de l'orateur.

Ce Vendredi, Maître des GUERROIS me parut condamné, perdu. J'étais atterré. Pour la première fois, depuis qu'il siégeait parmi nous, notre confrère somnolait. Il paraissait ne rien entendre de ce que l'on disait autour de lui. Il semblait absent lorsque, brusquement, une voix, le filet d'une voix, mince, à peine articulée, s'éleva. Notre ami, contre toute crainte, avait parfaitement suivi le débat. Une remarque pertinente venait d'en témoigner et, presque, nous rassurait.

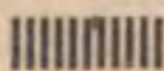
J'ai su que le Vendredi 6, il avait voulu obstinément, avec une rigueur de volonté inflexible et quoi qu'il fût dans un état de misère physique à peu près absolue, plaider un dossier à ses soins confié.

A la fois, je désirais assister à cette audience, tant j'avais le pressentiment qu'elle m'eût donné la dernière occasion de l'approcher et d'admirer la force d'âme de Charles des GUERROIS, et je redoutais de n'être que le témoin douloureux d'un effort héroïque qui pouvait le terrasser sur l'heure.

Finalement, je m'abstins.

Mon cher des GUERROIS, nous vous avons, depuis bien longtemps, donné notre estime avec notre amitié.

Croyez-moi, croyez à ce serment que je vous fais de tout mon cœur, vos confrères de l'Académie de NIMES que vous avez servie, aimée, hautement honorée, vous garderont dans le souvenir de leurs pensées reconnaissantes et fidèles.



SEANCE DU 3 AVRIL 1964

La Séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. Dr. Baillet, Barnouin, Sablou, Mgr. Homs, Pasteur Lauriol, Bâtonnier Lafage, Roger, Abauzit, Lacombe secrétaire perpétuel.

La parole est donnée à M. le Professeur DUBU secrétaire de l'Académie racinnienne et membre correspondant de la Compagnie.

M. Dubu parlera du séjour de Racine à Uzès ; il se demande d'abord s'il est possible de préciser les motifs de ce séjour. Deux motifs sont évidents : d'abord une raison de santé, car le chanoine Sconin s'est guéri dans ce midi ; ensuite les difficultés du clergé avec Mgr. de Grignan. Depuis la réforme ce diocèse est demeuré un peu à l'abandon. En 1733 l'Evêque s'occupe de la restauration de la Cathédrale, de la restauration du Chapitre et du respect de la dignité, sacerdotale.

Au sujet du Chapitre l'Evêque propose ou bien la sécularisation ou bien l'adhésion aux Genovéfins. En 1638 est adopté un concordat avec ces religieux sans l'avis des anciens chanoines et en 1641 le nouveau chapitre est installé et en 1653 l'Evêque livre la Cathédrale au culte. Sconin est supérieur des Génovéfins pour 3 ans non parce qu'il a été en disgrâce mais parce qu'il était capable de parler à l'Evêque.

M. Dubu donne connaissance d'une lettre inédite du Frère Anthème Blanchart Supérieur général de Ste Geneviève, datée d'Uzès du 20 Mars 1658. On y lit le récit de l'incident entre Mgr. de Nîmes, M. de Bioule et M. l'Intendant Claude de Bazin de Bezons qui s'étaient rendus à Nîmes pour l'exécution des arrêts du Privé Conseil et s'étaient heurtés à une mutinerie de Nîmois, M. Prévot, deux gardes furent tués et trois autres blessés.

En terminant M. Dubu rend hommage aux travaux sur Racine à Uzès du regretté M. l'abbé Bruyère dont nous gardons tous le souvenir.

SEANCE DU 17 AVRIL 1964

La Séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

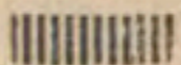
Étaient présents : MM. Dr. Baillet, Seston, De Balincourt, Lignièrès, Dupont, Barnouin, Hugues, Davé, Pasteur Lauriol, Nadal, Bâtonnier Lafage, Modeste, Pasteur Lhermet, Mgr. Homs, Bernardy, Roger, Abauzit.

Sur proposition de M. Seston des félicitations sont adressées à M. le Pasteur R. Lhermet qui a reçu les Prix de l'Association des Pays protestants et du Régionalisme du Gard. M. Velay adresse ses félicitations à M. Modeste pour sa promotion comme Officier dans la Légion d'Honneur.

M. Barnouin a fait une communication sur une maison qu'habita à Nîmes, Bonaparte en 1792. Tout le monde sait que Bonaparte lorsqu'il était officier d'artillerie a habité Auxone Valence, Beaucaire, Avignon, mais peu de personnes savent qu'il a également séjourné à Nîmes en 1791 et en 1793. Pourtant un auteur nîmois avait publié en 1940 un recueil en deux volumes de lettres sur Nîmes et le Midi, dont l'une, la 14^e était en grande partie, consacrée au séjour du futur Empereur dans notre ville. Il donnait comme précision sur la maison où il logea pendant 4 mois et en deux reprises appartenait à un M. Michel et portait le N^o 6 dans la rue du Collège. Perrot ancien soldat de Napoléon avait recueilli dans un récit les paroles naïves que Mme Michel prêtait à son illustre locataire. Le livre de Perrot ne se lit plus et si par hasard on y jette les yeux on a tendance à considérer comme : une fable la relation de son auteur. Pourtant certains témoignages étaient de nature à donner crédit à cette relation. Dans un livre paru en 1879 et relatif à la famille de Genas, ancêtre de M. de Balincourt, Mme de Lisléroy a reçu, en visite en son hôtel de la rue des Lombards, et vers 1791 le jeune officier qui l'avait frappée par son allure et son regard. Il était d'ailleurs normal que Bonaparte ait séjourné à Nîmes puisqu'il avait été affecté à la Compagnie du Capitaine de Granfontaine et que cette com-

pagnie avait été attachée à notre ville. Ce point acquis, il ne restait plus qu'à trouver la Rue du Collège et son numéro 6. Cette découverte a été relativement facile. Les Services de la Mairie possèdent encore la matrice cadastrale du début du siècle dernier. Il est indiqué qu'un numéro cadastral est 173 et ce numéro repertorié sur le plan qui n'a pas été rénové depuis 1811 indique le N° 6 de la Rue Trelis, artère qui conduit de la place de la Curaterie à la rue Poise et qui est notre ancienne rue du Collège. D'ailleurs les propriétaires successifs n'ont pas oublié à chaque mutation de signaler le fait à leur acheteur que la maison qu'ils vendaient avait été habitée par l'Empereur et le propriétaire actuel M. Beglia n'ignore pas que la pièce qui sert de salle à manger était autrefois l'alcove de Bonaparte. Mais il semble que Perrot se trompe lorsqu'il situe le passage de Bonaparte en 1792. En effet en 1792 ce dernier et presque tout le temps a séjourné en Corse ou à Paris. En fait il a dû passer à Nîmes en juillet 1791 et en Août 1793. Il ne semble pas que le total de ses séjours ait atteint quatre mois. il a dû résider dans notre Ville en tout et pour tout 2 mois au maximum.

M. le Pasteur Lhermet fait connaître qu'il existe au Consistoire de Nîmes une pièce qui constitue l'invitation que Napoléon a adressée au Président du Consistoire le priant d'assister aux fêtes du couronnement en raison du bon souvenir qu'il avait conservé de son séjour à Nîmes.



SEANCE DU 15 MAI 1964

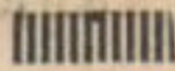
La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. Dr. Baillet, Colonel de Balincourt, Lignières Dupont, Seston, de Régis, Brunel, Lafage Mgr. Homs, Bernardy, Pasteur Lauriol, Sablou, Barnouin, Abauzit, membres résidants, Alméras membre non résidant, Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie décide qu'une séance privée sera tenue le 29 Mai à 16 heures et qu'au cours de cette séance on votera sur la question suivante : Y a-t-il lieu de mettre la maison d'Alès en vente ? Il est admis qu'on pourra voter par correspondance.

AA. le Professeur Dupont fait une communication sur les Lusignan et royaume de Chypre au 13^e siècle. Ce royaume s'est constitué, au cours de la 3^e Croisade, avec le concours de Richard Cœur de Lion et du Roi de Germanie Henri VI, en faveur de la Maison poitevine dont le représentant était Guy de Lusignan. Depuis la fin du XII^e, les Lusignan ont exercé leur autorité sur l'île et se sont régulièrement transmis la Couronne. Si à plusieurs reprises au cours du XIII^e siècle ils ont été amenés à assurer la direction du royaume de Jérusalem, ils n'ont jamais associé les deux couronnes et ont ainsi conservé au royaume de Chypre toute sa personnalité. C'est entre 1197 et 1324 qu'ils se sont appliqués à se doter d'une organisation administrative dont tous les organismes ont contribué à l'affirmation de leur souveraineté, à assurer à l'Église romaine une place prépondérante, sans éliminer l'Église Grecque, à favoriser l'essor économique du royaume en l'associant en particulier au grand commerce méditerranéen avec le concours des marines italiennes. Ainsi s'expliquent le développement des villes (Nicosie : Limassol Famagouste etc...) et la constitution d'une bourgeoisie d'affaire riche et influente qui voisine avec les représentants d'une aristocratie nobiliaire qui reste distante de la classe paysanne, composée d'éléments grecs. Ce sont les Lusignan et les classes riches qui contribuent à l'éclat de la civilisation

Chyprote, dans laquelle les manifestations intellectuelles et artistiques restent très vivantes. Cette civilisation resta d'inspiration très française; on en retrouve les souvenirs dans l'architecture religieuse (cathédrales de Famagouste et de Nicosie dont les formules rappèlent celles des cathédrales de l'île de France) et dans la langue qui dans le proche Orient aussi bien que dans l'Occident européen soulignent le Rayonnement du Royaume de France.



SEANCE PRIVÉE DU 29 MAI 1964

La Séance est ouverte à 16 heures sous la Présidence de M. Velay, président. 7

Étaient présents : MM. Seston, de Régis, Barnouin, Pasteur Brunel, Davé, Nadal, Hugues, Mgr. Homs, Pasteur Lauriol, Lafage, Roger Abauzit.

M. le Président rappelle l'objet de cette réunion : L'Académie doit voter sur la question suivante : Y a-t-il lieu de mettre en vente la Maison sise à Alès et léguée par M. le Marquis de Lordat ?

Il est passé à l'ouverture des lettres contenant les votes par correspondance : Il y a 11 voix Oui ; 2 bulletins blancs ; 1 non.

Plusieurs membres prennent la parole pour observations ou explications de vote. Il est ensuite passé au vote des présents.

Résultat de l'ensemble : Par 20 voix contre 5 et 3 abstentions, l'Académie décide de mettre en vente la maison d'Ales.

(A la demande de plusieurs Académiciens il est stipulé que cette vente ne pourra se conclure que au dessus d'un certain minimum de prix.

La Séance est ensuite levée à 16 heures 50.



SEANCE DU 29 MAI 1964

La Séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Velay, Président.

Étaient présents : MM. De Régis, Seston, Barnouin, Mgr. Homs, Davé, Hugues, Pasteur Brunel, Pasteur Lauriol, Nadal, Bâtonnier Lafage, Pasteur Lhermet, Abauzit.

L'Académie a écouté une communication de M. le Pasteur Brunel sur le grand dessein d'Henri IV et de Sully et l'équilibre européen.

Si le mouvement européen actuel a pour promoteur Robert Schumann et Jean Monnet, l'idée d'une Europe unie et organisée est l'idéal entrevu par de nombreux penseurs depuis près de mille ans. Un des plusieurs projets que connut l'histoire est le grand dessein élaboré par Henri IV et son fidèle ministre Sully. Ce projet a été longtemps méconnu, caricaturé mais grâce à des documents de date récente, il apparaît sous son vrai jour. Dans des conversations presque quotidiennes Henri IV et Sully envisageant une Europe comprenant six monarchies héréditaires, six monarchies électives, six républiques fédératives. Un Conseil fédéral réglerait tous les différends ; l'arbitre suprême serait le Pape. Des congrès européens seraient réunis à dates fixes. Le commerce serait libre, la Paix religieuse serait imposée. Un véritable marché commun serait institué. Il fallait avant tout détruire l'hégémonie de la maison d'Autriche ramener l'Espagne dans ses frontières ibériques. Mais Henri IV fut assassiné par Ravallac. Pour comprendre ce grand dessein il faut se rappeler l'extrême mosaïque que constituait à cette époque les États d'Europe. Il est facile d'établir certaines comparaisons avec l'organisation actuelle de l'ONU et l'on peut dire que Robert Schumann et Jean Monnet ont repris dans une certaine mesure la grande idée d'Henri IV et de Sully.

L'Académie de Nîmes a tenu à célébrer le centenaire de la mort de Jean Reboul. M. Velay, son Président a prononcé le discours suivant :

« En ce temps, encombré de médiocrités qui ne pensent jamais avoir été assez élevées, assez honorées, où l'orgueil le dispute à la sottise, tandis que l'affolement du luxe et le désir de jouir, n'importe à quel prix, mais vite, envahissent toutes les classes, où tout s'amoindrit avec les principes qui s'effondrent, quelle consolation, quel repos de l'esprit, de retrouver une âme modeste, une foi solide, une fidélité constante.

Jean REBOUL, naquit à NIMES le 22 Janvier 1796.

Son père, Claude, était serrurier. Il fit instruire son fils jusqu'à l'âge de 13 ans. Puis, il le plaça chez un avoué.

Son père étant mort, Jean REBOUL, pour aider sa mère qui restait veuve avec trois autres enfants, renonça à son métier de copiste, et choisit l'état de boulanger.

Lors du débarquement de Napoléon à Cannes, Jean affirma ses convictions, en s'engageant parmi les volontaires royaux.

La campagne terminée, il revint à l'échoppe.

Après la guerre d'Espagne (1823), à la prière d'un ami, il composa une cantate qui fut très applaudie au théâtre de NIMES.

C'était en même temps qu'une révélation de son talent, un grand succès pour le poète-boulangier.

Mais, lui-même, en a fait un jour l'aveu à son ami Alexandre Dumas « c'est le malheur qui m'a fait poète ».

Aucune douleur ne lui fut épargnée, comme si Dieu qui savait sa foi, avait voulu, en l'éprouvant, entendre le cri de son âme.

Successivement, il perdit son père et ses deux épouses. Il a vu tomber la vieille royauté et briser les croix séculaires.

En 1828, une indiscretion permit à « la Quotidienne », un journal très répandu de l'époque, de publier « l'Ange

et *l'Enfant*», dont aussitôt toute la Presse s'empara, louant sans réserve ces vers délicieux.

LAMARTINE lui-même, comme pour la « Mireille » de Mistral, plus tard, lui accorda son enthousiaste suffrage et Reboul l'en remercia :

S'il est vrai que ma muse en plus d'une mémoire
Ait laissé des accords et des pensers touchants
Chantre ami, qu'à toi seul en retourne la gloire,
Mes chants naquirent de tes chants.

Le rayon de gloire qui venait l'éclairer, jusqu'au fond de sa boutique, n'éblouit point Jean REBOUL. Il en fut même « plus effrayé que séduit », a dit un de ses dignes et vieux amis, M. Blanchard, Maire de Nîmes, qui nous apprend, en outre, que les pièces offertes au public, après « l'Ange et l'Enfant », parurent malgré leur auteur.

Le poète-boulangier continua donc tranquillement son métier, cuisant le pain de chaque jour pour ses pratiques, et ne donnant carrière à sa muse, que le soir, dans la solitude d'une mansarde.

Tel nous le montre, grand et simple à la fois, Alexandre Dumas, quand il vint, muni d'une lettre de recommandation du Baron Taylor, lui rendre visite, en 1835.

« C'était, dit-il, un homme de 35 à 37 ans, d'une « taille au-dessus de la moyenne, avec un teint d'un « brun presque arabe, des cheveux noirs et luisants, « des dents d'émail. »

« Arrivé à mon nom, il reporta son regard de la « lettre à moi, et me salua une seconde fois. »

« Monsieur, me dit-il, vous venez voir le poète et « non le boulangier n'est-ce pas ? Or, je suis boulangier « depuis 5 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. De « 4 heures du soir à minuit, je suis poète. Voulez-vous « des petits pains ? Restez. Voulez-vous des vers, re- « venez à 5 heures. »

« Je revins à l'heure dite. Reboul m'attendait. »

« Il fit quelques pas au devant de moi. Il avait chan- « ger de costume. Celui qu'il portait était très simple, mais

« très propre et tenait un milieu sévère entre le peuple et la bourgeoisie. »

L'auteur des « impressions de voyage » qui dépeint si bien l'homme, décrit non moins fidèlement le cabinet de travail.

Ce « sanctuaire » auquel on arrive après être monté par un petit escalier tournant, et avoir traversé les tas de froment du grenier.

Cette chambre était d'une simplicité presque monastique. Des rideaux blancs au lit et à la croisée, quelques chaises de paille, un bureau de noyer, un crucifix d'ivoire, formaient tout l'ameublement.

Quant à la bibliothèque, elle se composait de deux volumes : la Bible et Corneille. Il y joignit, peu à peu, les œuvres de Racine, de Bonald et de Maistre, « l'imitation » et puis des traductions de Dante, Milton, les Latins, les Grecs. Ceux-ci goûtés davantage.

Voici enfin le poète pris « sur le vif ». Dès les premiers vers, poursuit Alexandre Dumas, je remarquai dans sa voix cette intonation qui appartient essentiellement à l'école moderne, cette manière de dire qui m'avait si souvent frappé chez de Vigny, chez Lamartine et chez Hugo, et, cependant, Reboul ne connaissait, à cette époque, aucun de ces hommes.

Pendant qu'il parlait, j'examinais cet homme ; sa physionomie avait pris un caractère nouveau, celui de la Foi ; une grande conviction intérieure se manifestait au fur et à mesure qu'il lisait et *selon ce qu'il lisait*.

Nous passâmes ainsi 4 heures, lui me versant de la poésie à flots, et moi disant toujours *encore*.

Alexandre Dumas, qui avait abordé Reboul en curieux défiant, le quitta *enthousiasmé*.

Chateaubriand, Lamartine, Montalembert et bien d'autres pèlerins illustres ont voulu voir, à leur tour, le poète nimois.

Lui-même vint à Paris au mois d'Avril 1839, pour la publication d'un poème biblique « *Le dernier jour* ». Il y reçut le meilleur accueil. Mais rien de tout cela ne put jamais ébranler sa modestie et le faire renoncer à son état.

Jean Reboul a, depuis, successivement produit :

- « Poésies Nouvelles » (1846),
- « Les Traditionnelles » (1857), et
- « Dernières Poésies »,

recueillies par ses amis, en un volume que précède une préface de Monseigneur de Cabrières (1865).

De ses trois tragédies, une seule, « Le Martyre de Vivia », a été jouée, sans succès, à L'Odéon en 1850.

« L'Ange et l'Enfant » est un des chefs-d'œuvre de notre langue.

Nul chant de Reboul n'a trouvé autant d'admirateurs.

La peinture, la musique, et la sculpture se sont toujours inspirées à l'envie de cette composition d'un sentiment si religieux et si pur que l'on croit voir, à travers la transparence de la pensée et des vers, la rayonnante et douce figure de l'ange pleurant avec amour, sur le berceau de l'enfant.

Et Monseigneur Besson pouvait dire, naguère, au peuple de Nîmes : « Votre poète n'eût-il fait que cette seule pièce, cette pièce suffirait à son immortalité. » D'autres titres ont retenu l'attention des connaisseurs et des délicats :

- « Le Soupir »,
 - « La Consolation sur l'oubli », où il semble se révéler à lui-même,
 - « Un soir d'hiver »
 - « La lampe de nuit »,
- et encore,
- « La vision de Job »,
 - « Le dernier jour ».

Reboul a surtout réussi dans le genre élégiaque.

« Mon génie, a-t-il dit, est né de mes pleurs ».

Sa mélancolie prend sa source, aussi bien dans ses tristesses de chrétien et de royaliste que dans ses chagrins domestiques.

Sa renommée s'est étendue au loin et ses œuvres

ont été traduites dans les principales langues. Sa lyre s'est émue de toutes les misères ; tour à tour, implorant les heureux du monde en faveur des indigents, exhortant les égarés au repentir et pleurant sur ceux qui, tombés, ne se relevaient pas.

Jean Reboul est resté volontairement boulanger.

Et pourtant, grâce à son intelligence, que secondait une mémoire prodigieuse, à ses connaissances variées, il pouvait légitimement aspirer à autre chose.

On lui offrit, en vain, le poste de bibliothèque de cette ville de Nîmes qu'il aimait tant et où tout le monde l'aimait.

Deux fois, sans succès, il fut question de l'élire à l'Académie Française. Son inflexible modestie l'empêcha toujours d'accepter ces témoignages d'estime, ces hommages rendus à son mérite, à son talent, certains ont dit à son génie, qui l'auraient complètement jeté hors de sa condition primitive.

S'il n'a point décliné le mandat de représentant du peuple, en 1848, c'est que « désigné d'avance aux suffrages de ses concitoyens » son devoir lui commandait d'aller à l'Assemblée Constituante pour « s'y montrer le constant défenseur des nobles causes auxquelles il avait voué sa vie ».

Mais, il refusa la croix de la Légion d'Honneur du gouvernement de Juillet, et, en 1859, celle que lui tendit le Prince-Président.

Sa société ne comprenait qu'un petit cercle d'amis : magistrats, professeurs, avocats, médecins, travailleurs les plus modestes du négoce et de l'industrie.

Il fournissait à la conversation des aperçus pittoresques et originaux sur les hommes et les choses, mais en se renfermant toujours dans des généralités. Tous ceux qui l'approchaient admiraient avec quel tact un homme de convictions aussi sincères, aussi nettes et tranchées, savait respecter les opinions d'autrui.

Reboul fit cependant deux grands voyages. Sous l'impulsion de sa double foi, il accomplit ces pèlerinages. En 1854, il alla porter à Monseigneur le Comte de Chambord, la respectueuse expression de son atta-

chement inaltérable; en 1862, il vint chercher à Rome la bénédiction du chef de l'Eglise.

Les journées de Juin l'avait profondément affecté. Sa santé s'altéra. Il connut la gêne. Il la cacha soigneusement.

Mais de vigilants amis découvrirent ce secret si fièrement gardé.

Le 29 Mai 1864 — il y a *aujourd'hui* 100 ans, et il n'est pas possible de respecter plus exactement l'anniversaire d'un centenaire — Jean Reboul, âgé de 69 ans, mourut.

Les funérailles que Nimes fit à son barde aimé furent magnifiques.

Monseigneur Plantier, malgré ses fatigues, tint à présider la cérémonie. En tête de l'interminable cortège marchaient le Conseil de Ville et les fonctionnaires de tous les ordres en résidence à Nimes et dans les environs.

Quatre chevaux trainaient le char funèbre enguirlandé de lauriers, suivi par Messieurs les membres de l'Académie du Gard dont Jean Reboul faisait partie depuis 1830.

Monsieur Bousquet, Président de la Compagnie, s'exprima ainsi devant le cercueil de Jean Reboul :

« La rectitude de son esprit, la chasteté de son
« âme l'avaient fait chrétien, la foi chrétienne, à son
« tour, en fit un grand poète ».

Mais la ville de Nimes ne s'est pas bornée à lui décerner ces belles funérailles.

Elle a encore voulu que la rue de la Carrèterie, où il est né retint le nom de Jean Reboul, et qu'un monument, élevé par souscription, conservât vivace, son souvenir.

Monsieur Blanchard, Maire de Nimes, retraça, devant ses concitoyens, la vie du poète-boulangier, dont il avait été l'ami :

« Chrétien des vieux âges, dit-il, sans ostentation
« comme sans faiblesse, ami du peuple, jamais son
« courtisan ni jamais son flatteur, serviteur respec-
« tueux des pauvres, apôtre de la charité auprès des
« riches, il reproduisit parmi nous le type de ces ca-

« ractères antiques dont l'histoire garde, avec un lé-
« gitime orgueil, le souvenir ».

Puis, Monsieur Ginoux, Président de l'Académie du Gard s'exprima ainsi :

« Quant à moi, quand j'ai voulu relire dans leur
« ensemble les œuvres de notre confrère, ce qui m'a
« étonné le plus, c'est cette variété de connaissances,
« que l'on ne peut devoir qu'à un travail incroyable,
« lorsque manquent les premières bases de l'instruc-
« tion. Ce n'est que cette laborieuse et infatigable
« persistance à s'instruire qui a permis à Reboul d'a-
« border tous les genres, depuis la tragédie jusqu'au
« poème, de prendre tour à tour le style familier de
« l'épître et de la satire, ou de s'élever à la hauteur
« du ton cornélien ou biblique ».

Et, je traduis le curieux discours que prononça le félibre Roumanille :

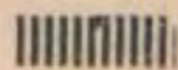
« Oh! nous savons notre Jean Reboul qui n'est
« pas assez connu et qui ne peut pas trop l'être. Ce
« n'est pas le Reboul qui écrit comme un maître la
« fière langue apprise de notre mère France, et que
« je me permets d'appeler *sa langue des beaux di-*
« *manches*: c'est celui qui écrivait et parlait comme
« un félibre sa galante langue des « jours ouvriers »
« notre langue mélodieuse et qu'il savait ainsi qu'un
« rossignol sait sa chanson ».

Monseigneur Besson a dit :

« Je ne sais si la postérité comptera Reboul parmi
« les grands hommes, mais nous le nommerons, dès
« aujourd'hui, un homme unique ».

Nous pouvons, je crois, Mes Chers Confrères, asso-
cier l'Académie à ce jugement.

Nous aurons ainsi rendu à notre illustre confrère,
l'hommage de respect, de gratitude, d'admiration et
d'amitié que nous lui devons.



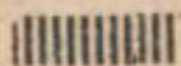
SEANCE DU 12 JUIN 1964

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay.

La parole est donnée à Mlle Malbos pour sa communication sur Bernard de Septimanie.

Bernard de Septimanie, un des fils de Guillaume de Gellone (St Guilhem du Désert) ou Guillaume d'Orange dans la légende. Tracé de la carrière de Bernard de Septimanie, il défend Barcelone dont il est le comte contre les Sarrazins; en 829 il est rappelé à la cour d'Aix par Louis le Pieux, comme «camérier» mais il ne peut empêcher la révolte «des grands» et des clercs contre l'empereur. Le pays restera divisé jusqu'au traité de Verdun en 843. Bernard a dû quitter la cour; en Aquitaine, avec Pépin 1^{er} il se rend indépendant vis à vis du pouvoir central. Après la mort de l'empereur Louis, Charles le Chauve n'a pas la même clémence que son père. En 844 il fait décapiter Bernard de Septimanie à Toulouse, qui voulait se constituer un royaume à cheval sur les Pyrénées et devenait inquiétant. Sa fin tragique est la conséquence de son insoumission, et de son ambition.

Le président remercie Mlle Malbos de son intéressante communication.



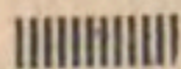
SEANCE DU 26 JUIN 1964

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Velay.

Étaient présents : MM. Barnouin, de Balincourt, Mgr, Homs, pasteur Lhermet, M. Dupont, Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie entend une communication d'un de ses membres correspondants M. Louis Boyer, sur les origines Chrétiennes de la région Nimoise. L'orateur rappelle, tout d'abord, les recherches déjà faites sur cet important sujet, en particulier par M. le chanoine Goiffon, M. le chanoine Cantaloube, Bernard Latzarus, et M. le Pasteur Lhermet. Une telle étude reste bien sûr extrêmement vaste, il convient donc de la délimiter dans un cadre. M. Boyer va alors s'attacher à examiner les diverses formes du Christianisme, ou plutôt les manifestations de ce dernier dans les milieux ruraux et urbains, il fait également une large place à l'érémisme et au monachisme. Le Christianisme rural est un fait très ancien. Déjà St Irénée sur le siège épiscopal de Lyon, envoie des diacres, qui vont organiser les premières communautés rurales. Puis c'est au tour de l'évêque d'Arles de s'intéresser d'une manière effective à la Christianisation de nos campagnes. Cependant vers 280 St Saturnin de passage dans nos régions signale de rares églises, le développement du Christianisme est long, difficile aussi. M. Louis Boyer fait alors une large place à la découverte d'un autel près de l'église de Meynes. Il s'agit d'un document qui remonte au moins au V^{me} siècle et même peut-être plus avant. Sa présence, prouve une communauté qui possède déjà dès cette époque une solide organisation car cet autel est en pierre à l'encontre des premiers construits avec des planches de bois très modestes. En ce qui concerne le monachisme, M. Boyer souligne le rôle social des religieux, comme ceux de l'abbaye de Psalmody, ces derniers sont en effet les précurseurs de l'aménagement du littoral puisque dès le IX^{me} siècle ils procèdent à l'as-

sèchement des marais. Leur origine pose toujours un important problème, et c'est là précisément l'une des sources du Christianisme dans nos régions. Ces moines proviennent-ils de la célèbre abbaye de St Victor installée à Marseille, ou bien directement du proche Orient. Ce qui serait alors la confirmation de liens directs avec cette région. L'érémisme se rencontre surtout dans la vallée du Gardon, là encore il s'agit d'une tradition Grecque, et des noms comme Vérédème ou Saint-Gilles en sont la preuve, nous retrouvons donc les traces d'un Christianisme en provenance plus particulièrement de la Grèce. Le Christianisme urbain présente d'autres caractéristiques, et M. Boyer choisit Nîmes comme exemple type. On parle beaucoup de Saint-Baudile plaçant le martyr de ce Saint, vers la fin du III^{me} siècle. Mais il existait bien avant une communauté Chrétienne, malgré la présence d'un évêque assez tardivement vers le fin du IV^{me}. L'importance de cette dernière nous échappe, cependant de récentes découvertes au quartier de la Valsainte ont permis d'étudier des documents intéressants. Tout d'abord des sépultures, dans ces dernières le corps était décapité, s'agissait-il de martyrs?... Il est difficile de l'affirmer, mais une telle découverte dans un quartier essentiellement Chrétien est troublante. Dès lors M. Boyer pense que les origines Chrétiennes de la région Nimoise sont peut-être plus anciennes que certains auteurs le pensent en particulier ceux du siècle dernier. On a parlé de la fin du III^{me} peut-être faut il remonter plus haut au début de ce siècle, où à la fin du second. De nouvelles découvertes peuvent toujours apporter d'intéressantes précisions sur ce problème.



SEANCE DU 30 OCTOBRE 1964

La Séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. De Régis, vice président.

Etaient présents : MM. Dupont, Seston, Colonel de Balincourt, Barnouin, Nadal, Hugues, Sablou, Thérond, Bâtonnier Lafage, Abauzit, Mgr. Homs, Roger, Lacombe Secrétaire Perpétuel.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Hutter. A l'unanimité des présents M. Robert Lafont chargé de cours de langue Occitane à l'Université de Montpellier, est élu.

M. de Régis explique sa présence au fauteuil présidentiel en faisant part de la maladie de M. Velay et adresse à celui-ci tous les vœux de la Compagnie. M. le Secrétaire donne lecture d'une émouvante lettre de M. Velay qui se vit forcé de donner sa démission de Président en raison de son état de santé. Il expose ensuite la situation au sujet du legs de Lordat. Il y a lieu pour l'Académie de prendre une nouvelle délibération. La Compagnie décide donc d'ouvrir un scrutin sur le texte suivant :

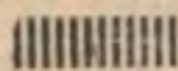
Considérant la lettre ministérielle du 24-6-64 informant le Président de l'Académie de Nîmes que la demande d'autorisation d'accepter le legs fait à l'Académie ne peut être transmise au Conseil d'Etat qu'après une nouvelle délibération décidant la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble sis à Alès et compris dans ce legs et que l'emploi des fonds provenant de cette vente soit précisé et conforme aux buts de cet établissement. L'Académie décide que dès qu'elle entrera en possession de la maison sise à Alès et à elle attribuée par testament du Marquis de Lordat elle procédera à la mise aux enchères publiques de cet immeuble et que les fonds provenant de cette vente seront employés à l'aménagement du Château de La Tour pour réunir, abriter et garder les archives et collections du Marquis de Lordat et en assurer la pérennité conformément à la volonté du testateur aussi bien

qu'à la conservation et à l'entretien de la maison qui sert de siège social et aux réunions de l'Académie...

Ce texte est adopté à l'unanimité des présents

M. Bernardy prend la parole et expose l'état financier. Il donne toutes précisions sur la nécessité des travaux destinés à mettre notre maison à l'abri de tous risques et sur l'état des travaux. Il indique notamment que l'examen des charpentes a révélé qu'un accroissement des dépenses s'imposait. La Commission compétente en a délibéré et décidé que pour ne pas dépasser les crédits déjà prévus on ne ferait pas le ravalement de la façade pour le moment et que cette économie payerait les travaux supplémentaires à la charpente. Cette proposition mise aux voix est adoptée.

M. Lacombe fait une brève mais très intéressante communication sous le titre *Gounod au pays de Mireille*. Ce titre a déjà été utilisé par un de nos confrères décédé en 1893 à la veille de lire cette communication. Celle-ci fut lue à la Séance Publique suivante. Elle avait trait au séjour que fit à St-Rémy de Provence le célèbre musicien pour composer sur place son Opéra comique de Mireille. Il fit la connaissance d'un monsieur Ittis alors organiste à St Rémy et qui plus tard remplit cette fonction à Bagnols S/ Cèze dans la Paroisse de l'auteur de la communication. Ayant rappelé ces circonstances, la communication d'aujourd'hui a pour objet seulement de compléter l'ancienne : c'est ainsi que l'Académie peut prendre connaissance de lettres de Gounod à Ittis, lettres restées inédites et qui donnent des détails sur sa vie au pays de Mireille, sur ses relations avec Mistral, ses visites à Nîmes. Cette correspondance si elle ne renseigne pas beaucoup sur l'élaboration de la partition musicale, montre la bonhomie, la simplicité d'un homme dont la célébrité était grande mais qui était sincèrement bon et fidèle à ses amis.



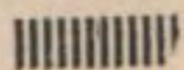
SEANCE DU 13 NOVEMBRE 1964

La Séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. le Colonel de Balincourt, ancien Président.

Etaient présents: MM. De Balincourt, Seston, Théron, Barnouin, Hugues, Nadal, Pasteur Brunel, Pasteur Lhermet, Escholier, Mgr. Homs, Abauzit, Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie a entendu une communication de Mgr. Homs sur Stéphanie Napoléon. Cette étude est divisée en deux parties. Il ne s'agit aujourd'hui que de la première, la suite devant faire l'objet de la communication ultérieure le 27 Novembre.

M. Abauzit présente un livre dont l'auteur est d'origine nimoise et réside à Saint Laurent d'Aigouse: M. Etienne Sorel. C'est le bréviaire du Cavalier Moderne qui paraît à un moment où l'équitation est en vogue. Après avoir rappelé les états de service brillants et les voyages de l'auteur M. Abauzit parle de la partie historique de l'ouvrage.



SEANCE DU 27 NOVEMBRE 1964

La Séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. le Colonel de Balincourt, ancien Président.

Étaient présents: MM. Seston, Barnouin, Pasteur Brunel, Thérona, Nadal, Mgr. Homs, Bâtonnier Lafage Escholier, Pasteur Lauriol, Roger, Abauzit, Lacombe Secrétaire perpétuel.

M. Homs donne la deuxième partie de sa communication sur «L'extraordinaire destinée de Stéphanie Napoléon»

C'était une Beauharnais, une petite cousine par alliance de Joséphine de Beauharnais, femme du Général Bonaparte.

Elle naît à Versailles en 1789.

Orpheline de mère à l'âge de deux ans, pratiquement abandonnée par son père, elle est confiée à deux religieuses qui se replient dans le midi. Jusqu'à l'âge de 14 ans, Stéphanie vécut à Montauban, presque abandonnée à elle-même, telle une sauvageonne.

Ayant appris l'existence de cette petite cousine de Joséphine, Bonaparte, alors Premier Consul, donna l'ordre de l'amener aux Tuileries.

Pour parfaire son éducation on la mit en pension.

C'est qu'elle apprit, de la bouche de Joséphine, qu'elle était officiellement fiancée au prince héritaire de Bade qu'elle ne connaît pas. Napoléon avait besoin d'elle sur l'échiquier de sa politique. Tout s'était passé à son insu, à travers un dédale d'intrigues matrimoniales et de marchandages politiques.

Stéphanie a 16 ans, le Prince Charles 21.

Le mariage est célébré à Paris, le 8 Avril 1806, dans la chapelle des Tuileries.

Dès leur arrivée dans le duché de Bade, les deux

époux qui ne s'aimaient pas vivent séparés l'un de l'autre, Charles à Carlsruhe, Stéphanie à Mannheim.

En 1810, après le divorce de Joséphine, à l'occasion d'un voyage à Paris, pour le mariage de la nouvelle impératrice Marie-Louise d'Autriche, une réconciliation, au moins extérieure, s'amorce entre les deux époux.

Mais, à la cour de Bade, l'hostilité contre la Beauharnais intruse ne fait que croître.

Stéphanie se trouve en butte aux vexations de deux belles-mères : la margrave Amélie, la terrible Amélie, mère de son mari, et la comtesse de Hochberg, épouse morganatique du Grand-duc régnant, grand-père du prince Charles.

De ce mariage morganatique naquirent trois fils, qui, d'après les lois du Saint-Empire germanique, n'avaient aucun droit à la couronne ducale.

C'était là le cauchemar de la Hochberg. Ambitieuse et sournoise, que pourra-t-elle faire pour que le droit de succession soit reconnu à ses fils.

En 1811, le grand-duc régnant, Charles-Frédéric meurt à 83 ans. Le prince Charles accède au trône et Stéphanie devient grande-duchesse souveraine.

Pour que les projets de la Hochberg se réalisent, il fallait que Stéphanie n'eût point d'enfant mâle.

Or, en Septembre 1812, elle donne naissance à un fils, héritier du Grand-duché. Mais voilà que l'enfant meurt, subitement et mystérieusement, le 16 Octobre, trois semaines après sa naissance. 4

Autour de la mort de cet enfant, se construira 16 ans plus tard une cruelle légende, véritable énigme policière, la légende de Gaspard Hauser.

Un beau matin, le 26 Mai 1828, un étrange jeune homme de 15 à 16 ans, marchant avec peine et les yeux hagards, erre dans les rues de Nuremberg. Il porte une lettre soi-disant écrite par un paysan qui l'avait chargé sur ses épaules et l'avait déposé à l'entrée de Nuremberg. Dans cette lettre le paysan déclarait que l'en-

fant, du nom de Gaspard, lui avait été confié le 7 Octobre 1812 et que, jusqu'en 1828, il l'avait gardé enfermé dans un souterrain, conformément aux instructions qu'il avait reçues.

Il y a un an que Gaspard se trouve à Nuremberg quand il est victime d'un attentat de la part d'un individu masqué.

Transféré à Ansbach, il y est mortellement frappé d'un coup de poignard dans le dos, le 14 Octobre 1833 par un inconnu.

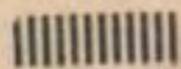
Une lettre anonyme suggère que Gaspard Hauser est le fils que Stéphanie avait mis au monde le 29 Septembre 1812 et qui était mort subitement le 16 Octobre. La comtesse de Hochberg aurait fait enlever le fils de Stéphanie et lui aurait substitué un enfant mort, pour assurer la succession de ses propres fils.

Dans cette histoire, beaucoup de vraisemblances, pas de preuves documentaires. Un point d'interrogation subsiste.

Stéphanie boude d'abord son neveu à la mode de Bretagne, Napoléon III devenu Empereur et n'assiste pas à son mariage.

Après s'être réconciliée avec lui, elle partage son temps entre Paris, où elle est princièrement reçue dans les palais impériaux, et les châteaux de Mannheim et de Bade, où, loin de la politique, elle vit toute occupée des choses de l'esprit.

Elle meurt à Nice le 29 Janvier 1860.



SEANCE DU 18 DECEMBRE 1964

La Séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. le Colonel de Balincourt, ancien Président.

Etaient Présents : MM. Seston, Brunel, Barnouin, Hugues, Mgr. Homs, Pasteur Brunel, Escholier, Thérond, Nadal, Abauzit Lacombe secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection des deux membres résidents en remplacement de M. Livet et de M. le Bâtonnier Des Guerrois. Sont élus à l'unanimité des présents : M. le Docteur Drouot et M. Octave Hugues.

M. le Conseiller Abauzit fait une communication intitulée : « La vie amicale du Comte de Gobineau. » M. Abauzit raconte son arrivée avec une colonne d'officiers français prisonniers à Rochlist où en arrivant en face d'un camp de concentration où étaient des russes, un officier français cria « Vive Gobineau ! » L'auteur avait déjà lu l'Essai sur l'inégalité des races humaines. Auteur peu connu mais on peut chercher s'il se trouve dans l'œuvre les ferments qui ont fait naître le nazisme. Dans une première partie l'auteur de la communication parle de la vie et de la carrière de diplomate. Le comte de Gobineau est né le 14 Juillet 1816 à Ville d'Avray.

Après un séjour dans le Grand Duché de Bade, au collège de Brienne, il commence à aimer le germanisme. Il étudie le Persan. Il séjourne chez son oncle à Paris. D'une grande puissance de travail, il écrit dans tous les genres.

En 1846 il épouse Mlle Monnerot.

Il devient chef de Cabinet de Toqueville, ministre des affaires étrangères. Il va successivement à la légation de Berne, chargé d'affaires à Hanovre, à Francfort ; il voyage en Perse, il rassemble les éléments de trois ouvrages : L'Histoire des Perses, le Traité des écritures cunéiformes, les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale.

Après une étude sur les amis de Gobineau et notamment avec Mathilde de La Tour.

M. Abauzit décrit les dernières années et la mort subite à Turin en 1882.

Dans une deuxième partie l'auteur de la communication étudie l'évolution de la pensée de Gobineau dans deux œuvres principales. En ce qui concerne « l'Essai sur l'inégalité des races » il est certain qu'en puisant à leurs théories les nazis ont fait abstraction des conclusions qui sont celles d'un homme honnête et droit. L'humanité va vers l'unité de l'espèce humaine mais dans une uniformité désespérante mais c'est dans la religion que l'homme trouvera sa consolation. Les Pleiades marquent un véritable revirement de sa pensée, jusque là il est un fédéraliste convaincu. Son roman est en quelque sorte international : il est l'éloge du bonheur. Gobineau envisage la communion de certains hommes avec le cosmos ; ces êtres privilégiés justifient à ses yeux l'humanité et servent d'exemple à la masse.

M. le Président remercie notre confrère de cette très intéressante communication, dernière de l'année et qui a été suivie d'une large discussion.

